

Des étudiant·es en STAPS dans l'impasse, des milliers d'étudiant·es oublié·es !

Si nous étions favorables au principe d'une réforme de la formation initiale et donc du CAPEPS, celle-ci, **sans concertation véritable, sans moyens dédiés et avec une non anticipation de son application**, confirme nos inquiétudes exprimées en décembre 2025. Elle engendre un goulot d'étranglement subi pour la filière STAPS – Éducation et Motricité (EM), plaçant des milliers d'étudiant·es dans une précarité académique **et un stress** sans précédent. Cette mutation structurelle se heurte désormais à une réalité de terrain qui menace la continuité de formation et la poursuite d'études de ces étudiant·es.

Aujourd'hui, ce sont plus de 4 200 étudiant·es de Licence 3 STAPS Mention Education et Motricité qui se retrouvent en concurrence directe avec les effectifs de M1 MEEF, **voire M2 MEEF** pour seulement 478 postes à l'accession au professorat d'EPS : faisant chuter le taux de réussite au concours sous la barre des 10 %. Bien qu'il ne soit pas le seul débouché professionnel de la Licence EM, ces étudiant·es se sont orienté·es dans ce parcours universitaire et ce projet de carrière. Ils subissent aujourd'hui cette réforme et surtout sa temporalité, perdant ainsi leur rôle d'acteur de leur projet professionnel et de formation.

Ainsi, nous estimons que plus de 3 000 diplômé·es de la licence STAPS EM se retrouveront sans solutions de poursuite d'études en Master dès la rentrée prochaine. **Cette situation est contraire aux missions des universités qui sont, entre-autres, le droit à la poursuite d'études et l'accompagnement à la réussite de tous et toutes.** Cette situation, vécue comme une incompréhension totale par les étudiant·es, **génère un** sentiment d'incertitude, qui se traduit par des actions de protestation **et de revendications** légitimes (manifestations et mobilisations du 10 mars).

Soulignons une rupture d'égalité territoriale difficilement acceptable pour les étudiant·es puisqu'un tiers des académies ne propose pas de parcours dits "non-lauréats" en INSPE, et que seulement 400 places sont disponibles dans les parcours non-lauréats ouverts. Les étudiant·es non-lauréat·es du concours se trouvent ainsi démun·es, sans passerelle de réorientation possible vers les autres Masters STAPS en raison de la spécificité de leur cursus, des verrous réglementaires et des capacités d'accueil saturées. Les parcours de préparation aux concours, non diplômants et construits autour de quelques heures spécifiques à la méthodologie du concours, ne sont pas une réponse suffisante. De même, le nouveau Master STAPS Sport, Politiques Éducatives et Société (SPES) de par sa nouveauté (2025) est **peu implanté encore sur le territoire** et **très loin d'offrir des capacités d'accueil** suffisantes pour permettre la poursuite d'étude dans le champ de l'éducation par le sport pour une large cohorte de L3 EM.

Face à ce constat **inacceptable**, nous affirmons que le traitement de cette réforme nationale ne peut reposer uniquement sur des initiatives locales disparates. Les **inégalités et iniquités** territoriales déjà existantes vont s'amplifier, aggravées par les **déficits que connaissent toutes les universités**. Nous **demandons** la mise en œuvre de solutions nationales **dont un collectif budgétaire fléchi** pour accompagner cette réforme et ces milliers d'étudiant·es dépourvu·es de solutions. Il est urgent d'autoriser et de financer une ouverture bien plus importante de places en Master pour les "non-lauréat·es" du concours dans le cadre de cette phase de transition, permettant de garantir un droit à la poursuite d'étude équitable pour tous **ainsi qu'une augmentation des capacités d'accueil et de moyens en licence**.